

## PERSPECTIVES



MARLENE GLINEAU-PAYETTE

Que ce soit pour Denis Marleau, Édouard Lock ou encore pour Dulcinée Langfelder, ou des troupes comme Le Carrousel et le Théâtre de Sable, l'abolition de l'aide aux tournées fait déjà mal.

# Une politique qui fait le tour du monde

## L'abolition des programmes de tournées suscite des remous à l'étranger

Le débat sur l'abolition des programmes d'aide aux tournées pour les artistes canadiens a franchi une nouvelle étape cette semaine. Les démêlés de la troupe de danse La La La Human Steps en Italie et les protestations formulées par 24 diffuseurs étrangers auprès du premier ministre Stephen Harper montrent que les impacts de la nouvelle donne fédérale en matière culturelle se répercutent désormais outre-frontières.

ISABELLE PARÉ

Ce qui était considéré jusqu'à tout récemment par le gouvernement conservateur comme un problème «domestique» canadien, voire un «irritant» québécois, trouve désormais des échos jusqu'en Europe et en Asie.

Cette semaine, la révélation par *Le Devoir* des difficultés rencontrées par la troupe de danse La La La Human Steps, dont la tournée en Italie a été sauvée grâce à la bienveillance d'un diffuseur local, aurait pourtant de quoi ébranler les certitudes du gouvernement Harper. Un gouvernement qui, rappelons-le, voit déjà son image sur la scène internationale entachée par ses positions environnementales.

Alors que le gouvernement fédéral tente de redorer son blason culturel en injectant 25 millions dans des prix internationaux destinés à hisser le Canada au rang d'acteur culturel de premier plan, l'imbricolage financier engendré par l'abolition des programmes de tournées — et la réduction de 100 000 \$ des subventions octroyées à la troupe d'Édouard Lock — a réussi en quelques mois à brouiller l'image du pays, qui aspire pourtant à devenir un jour la patrie du «*Nobel des arts*».

En Europe comme en Asie, le bruit commence déjà à courir qu'il faut maintenant composer avec cette nouvelle politique canadienne en matière de soutien au rayonnement international, avec tous les dommages que cela laisse prévoir. Pas moins de 24 diffuseurs de 17 pays étrangers, interloqués par cette rupture de ton dans les politiques culturelles canadiennes, ont exprimé récemment leur inquiétude au premier ministre Stephen Harper.

Dans certains cas, l'absence de soutien aux tournées met en péril des ententes de réciprocité culturelle conclues il y a plus de 10 ans. C'est le cas de l'entente d'échanges culturels qui lie le Québec au Pays de Galles depuis 1998, comme l'expliquait cette semaine Sybil Crouch, directrice du Taliesin Arts Center et ex-présidente du Conseil des arts du Pays de Galles.

### Remous à l'étranger

Les diffuseurs étrangers contactés par *Le Devoir* sont affirmatifs: plusieurs diffuseurs européens, pourtant ouvertement mordus des créations chefs de file culturels comme La La La Human Steps, Robert Le-

page ou Marie Chouinard, risquent de ne plus pouvoir inviter ces troupes. La situation est encore plus sombre en Asie, notamment au Japon, où plusieurs artistes québécois (Lepage, Chouinard, Dulcinée Langfelder, Théâtre des Confettis, etc.) connaissent un succès inespéré que d'autres pays nous envient.

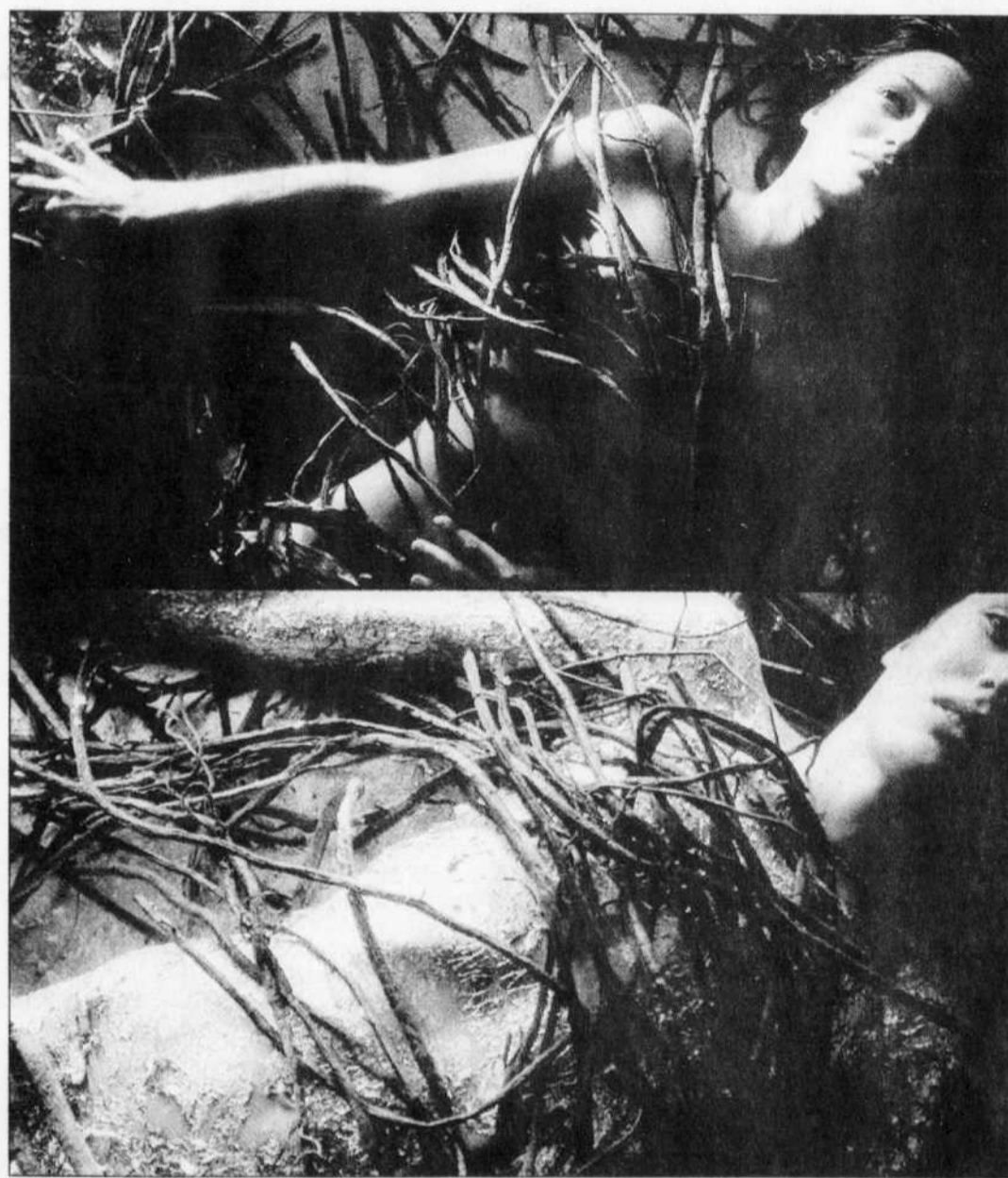
Plusieurs diffuseurs européens, pourtant mordus des créations québécoises, risquent de ne plus pouvoir inviter nos troupes

Le coût élevé du transport international rendra prohibitive toute velléité d'inviter à nouveau les artistes canadiens, confirme Menno Plukker, un agent d'artistes néerlandais qui représente, notamment, la compagnie Ex Machina de Robert Lepage en Asie ainsi que la comédienne Marie Brassard et la chorégraphe albertaine Crystal Pite.

«Dans la situation économique actuelle, les diffuseurs sont de plus en plus prudents et le Canada a le désavantage d'être loin. Si on leur impose [aux diffuseurs étrangers] d'assumer les coûts de transport et d'hébergement de nos artistes, je crains que plusieurs tournées ne puissent plus se faire», insiste-t-il. «Ca rendra la vie difficile à Ex Machina, et là aussi il y a des projets qui ne pourront plus se faire», déplore ce Néerlandais d'origine.

La compagnie de théâtre Ex Machina de Robert Lepage tire 80 % de ses revenus de ses tournées à l'étranger. Avant même que soient abolis les programmes d'aide aux tournées, la fin de mars, Ex Machina anticipait déjà des difficultés financières en janvier. La compagnie a dû se résigner à afficher un déficit plutôt que de ne pas respecter ses engagements internationaux.

Dans le cas de La La La Human Steps, le diffuseur italien du Théâtre de Ferrare, qui avait déjà vendu la totalité des billets, s'est résolu à puiser dans sa poche pour éviter l'annulation pure et simple des représentations. Mais dans l'ave-



ANDRÉ TURPIN

nir, on peut imaginer que la plupart des diffuseurs éviteront pareil guépier et retireront leurs billes avant même de signer quelque contrat que ce soit avec un créateur canadien.

### En marge des pratiques

La position canadienne tranche avec une pratique internationale répandue dans les milieux culturels, qui veut que le diffuseur étranger qui accueille un artiste dans son pays paie le cachet et assume en sus les frais pour la promotion et les transports locaux. Il revient à la troupe invitée, ou à son pays d'adoption, de payer le transport international et l'hébergement.

C'est justement pour faciliter le rayonnement international, indispensable à la survie de plusieurs compagnies artistiques

canadiennes, que les programmes ProM'art et Routes commerciales ont été mis en place à l'époque. Autrement, la rançon du succès à l'étranger était inévitablement synonyme d'impasse financière pour les troupes les plus applaudies outre-mer.

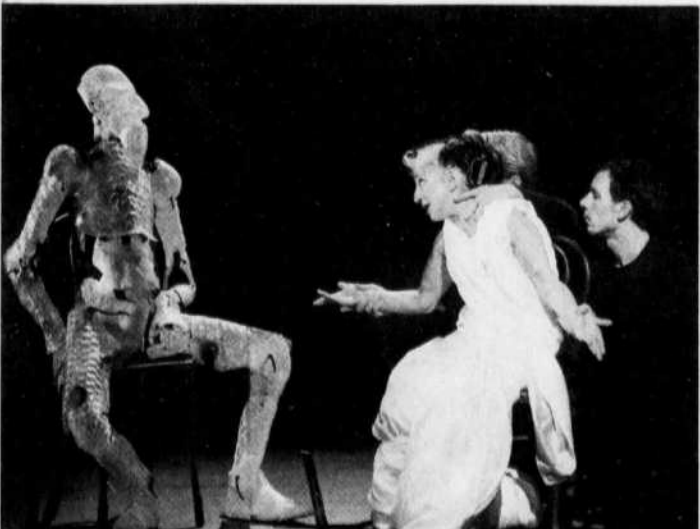
«Notre économie culturelle dépend des activités internationales puisque le marché intérieur n'est pas suffisant pour faire vivre les compagnies. Ce qui n'est pas le cas en Europe. Nous avons en partant un désavantage commercial que le retrait des programmes de tournées vient accentuer», explique Menno Plukker.

Joint cette semaine par *Le Devoir*, Fernand Houdart, un important diffuseur belge qui reçoit chaque année à la Maison de la culture d'Arlon les lauréats de la bourse RIDEAU, s'interro-

ge ouvertement sur la logique du gouvernement canadien. «Les artistes belges qui se rendent au Canada sont aidés par notre gouvernement, sinon ils ne pourraient jamais le faire. C'est le principe de la réciprocité. Pour l'instant, nous ne connaissons aucun autre pays qui affiche une telle politique», déplorait-il.

Au contraire, certains États européens ont plutôt augmenté récemment leur soutien aux tournées, pour contrecarrer les effets de la récession et la baisse possible des revenus issus du marché local. «Les Pays-Bas ont augmenté leur aide aux compagnies», confirme M. Plukker, qui représente également des artistes néerlandais.

VOIR PAGE C 2: TOUR DU MONDE



SOURCE ESPACE GO

## PERSPECTIVES

## Mieux vaut être riche quand on est malade



GIL COURTEMANCHE

Mes rares expériences avec le réseau québécois de la santé remontent à cette époque heureuse où les urgences n'étaient pas bondées et où chacun possédait un médecin de famille. C'est dire mon âge avancé. Me basant sur les statistiques et mes expériences à l'étranger, je persistais à en défendre la qualité même si je ne le fréquentais pas. Notre performance est plus qu'honorable, je persiste à le penser. La grogne populaire m'étonnait, l'accent mis sur les urgences engorgées aussi. Quelques petites déconvenues personnelles m'ont éclairé sur un sentiment de frustration qu'exploitent beaucoup les politiciens et les médias.

De retour d'un long séjour à l'étranger, je me retrouvai ici affligé d'un malaise sans gravité mais qui minait ma vie. Je cherchai donc de l'aide. Il existe trois portes d'entrée dans le système pour celui qui ne sait rien comme moi: les CLSC, le médecin personnel ou l'urgence. Comme des centaines de milliers de Québécois, je n'ai pas de médecin. Mon CLSC n'a pas de médecin et je ne voulais pas encombrer encore plus une urgence avec mon problème mineur médicalement, mais fondamental pour moi. Parmi mes relations, il y a un ami urgentologue. Je l'ai appelé pour lui demander conseil. Il m'a répondu de venir à l'urgence de son hôpital. Personne à l'urgence ne semblait souffrir de plus grand bobo que le mien. Des toux pas trop pernicieuses, des enfants qui pleurent, mais une salle pleine. Un peu d'attente, quelques examens consciencieux et je repartis avec une ordonnance qui devait régler mon problème. Avoir des relations, c'est être riche.

Quelques semaines plus tard, je fus affligé d'une extinction de la voix qui empira au point que je fus obligé de refuser de prononcer des conférences et de donner des entrevues. Je n'ai toujours pas retrouvé ma voix, ce qui réjouit beaucoup de mes proches qui pensent que je parle à tort et à travers. Une parente qui œuvre dans le système public me parla des cliniques sans rendez-vous qui font partie du système public dans lequel je souhaite demeurer. Dans la première, je fus étonné de voir des gens allongés dans le corridor, une majorité d'immigrants tenant des enfants qui hurlaient ou dormaient. La salle d'attente débordait, pas une chaise n'était libre. La réceptionniste me demanda de revenir quatre jours plus tard à 7h30 du matin pour m'inscrire enfin d'être vu cinq jours plus tard. À peu près le même scénario se répéta dans la seconde clinique. Pourtant, dans les deux cas la réceptionniste m'avait assuré au téléphone que je pouvais me présenter n'importe quand sans aucun problème.

À ce moment, je suis presque complètement aphone, je peine à commander un plat au restaurant. Ma fille me dit d'aller dans le privé. Horreur! Mais, merde, je dois gagner ma vie et continuer à emmerder mes semblables. Mardi, je téléphone. Le ton est affable, on sent la réceptionniste qui sourit. Elle me propose un rendez-vous pour le jeudi. Coût pour l'ouverture d'un dossier: 60 \$ payables immédiatement par carte de crédit. Coût de la consultation: 100 \$ payables sur place. La clinique est presque luxueuse, salle d'attente avec revues récentes, machines à café, GameBoy pour les enfants, ordinateur avec Internet. Le médecin me reçoit à l'heure prévue, m'explique que je dois voir un spécialiste et que l'infirmière va m'organiser un rendez-vous. J'imagine deux mois d'attente, trois probablement. Elle se met derechef au téléphone et me trouve un rendez-vous avec un ORL pour le 11 mars. Je trouve cela un peu loin. Je ne connais vraiment pas le Québec. L'infirmière me dit qu'elle va trouver mieux et qu'elle me rappellera. Je la trouve gentille, mais je n'y crois pas. Je passe à la caisse. Ce n'est plus 100 \$ pour la consultation, mais 150 \$ parce qu'il y a eu référence et suivi. On m'a dirigé vers une clinique de radiologie dans le même bâtiment. C'est gratuit et il y a seulement 30 minutes d'attente. Mes sinus vont bien. J'ai perdu deux heures. Je rentre à la maison. Le téléphone sonne. C'est l'infirmière gentille de la clinique privée. Elle se réjouit pour moi: j'ai un rendez-vous avec un célèbre ORL de Westmount mardi prochain, dans quatre jours.

Que fait le travailleur qui est miné par la même inquiétude que moi? Il va payer 210 \$ pour avoir un rendez-vous et du café dans une clinique privée? Non. Il demande congé à son patron qui lui retiendra son salaire. Il se pointe à 7h30 dans la clinique supposément sans rendez-vous. Il perd une journée, il s'emmerde et il pense que le système ne fonctionne pas. Il se plaint dans une ligne ouverte. Mario Dumont reprendra sa plainte à TQS. Ou encore, et c'est ce qui explique les salles d'attente qui débordent à l'urgence, il se rend dans un hôpital, avec sa grosse grippe, sa bronchite, son acidité stomacale, sa légère douleur là où le cœur n'est pas. Il plombe le système parce qu'il est plus pauvre que moi.

J'ai vécu une expérience pénible à Paris. Une chambre infestée par des puces de lit. Je me réveille plein de rougeurs et les yeux bouffis. La pharmacienne me dit qu'elle ne peut rien faire mais qu'elle peut m'organiser un rendez-vous avec un médecin. Je pars dans deux jours. «Vous aurez un rendez-vous aujourd'hui monsieur.» Ce qui fut fait deux heures plus tard à 100 mètres de la pharmacie.

Parlant de santé, ils pétent de santé, les dirigeants de la Caisse, Jean Charest et sa madame sa-coche. Les premiers évoquent quelques erreurs médicales que la physio pourrait réparer. Les seconds faisaient confiance au système. Et en plus, ils nous assurent qu'ils ne savaient pas que la maladie se répandait dans leur hôpital. Rions.

## Aide internationale

Les nouvelles priorités du Canada  
L'Afrique est délaissée au profit de l'Amérique du Sud

Le gouvernement canadien vient de remanier la liste des pays qui recevront en priorité son aide au développement. Une révision guidée avant tout par la politique étrangère d'Ottawa, dit-on, avec comme résultat que l'Afrique perd des plumes au profit des Amériques. Ce qui inquiète les organismes de développement.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — La ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, a annoncé cette semaine que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) acheminera dorénavant son aide vers 20 pays prioritaires. La liste précédente, élaborée il y a quatre ans par le gouvernement libéral de Paul Martin, comprenait 25 pays.

Cette révision du gouvernement Harper était attendue depuis deux ans. L'objectif consiste à concentrer l'aide au développement dans quelques pays pour obtenir un impact maximal sur le terrain.

Le Canada modifie uniquement son aide bilatérale, sans toucher aux autres programmes qui financent, par exemple, les organismes internationaux, comme la Banque mondiale. L'aide directe d'Ottawa à une autre capitale ou à une région représente environ 1,5 milliard de dollars cette année (2008-09). Les 20 pays prioritaires recevront dorénavant 80 % de cette enveloppe budgétaire de la part de l'ACDI. Les 20 % restants iront à une quarantaine de pays.

Les 20 pays ou régions prioritaires sont l'Afghanistan, le Bangladesh, la Bolivie, les Caraïbes, la Colombie, la Cisjordanie et la bande de Gaza, l'Éthiopie, le Ghana, Haïti, le Honduras, l'Indonésie, le Mali, le Mozambique, le Pakistan, le Pérou, le Sénégal, le Soudan, la Tanzanie, l'Ukraine et le Vietnam.

Le grand perdant, c'est l'Afrique, puisque la nouvelle liste laisse de côté huit pays du continent noir: le Malawi, le Burkina Faso, le Kenya, la Zambie, le Rwanda, le Niger, le Cameroun et le Bénin.

En revanche, parmi les nouveaux pays financés en priorité par Ottawa, on retrouve la Colombie, le Pérou et les pays des Caraïbes, tous dans les Amériques. En plus de la Bolivie et du Honduras, qui étaient déjà présents sur la liste.

Et ce n'est pas un hasard. Le gouvernement Harper réaligne son aide au développement sur sa politique étrangère. Autant l'Afrique était une obsession des libéraux, autant les Amériques sortent gagnantes du virage conservateur.

## Oubliée, la pauvreté?

Au bureau de la ministre Oda, on explique que trois critères ont guidé le nouveau choix des pays qui recevront l'aide du Canada: les besoins, la capacité de mener à bien des projets efficaces et la cohérence avec la politique étrangère du Canada. Ce dernier critère est le seul qui soit nouveau. Sous le gouvernement libéral de Paul Martin, le troisième critère était la «présence canadienne» sur le terrain.

Selon Gerry Barr, président du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), qui regroupe 100 organismes qui œuvrent dans le domaine de l'aide et du développement, ce critère de la politique étrangère a pesé lourd dans la balance. «Tous les pays pauvres ont besoin d'aide, alors ce critère n'a pas joué. Ensuite, la capacité de mener à bien les programmes était déjà un critère sous l'ancien gouvernement. Il reste quoi pour expliquer les changements? Le critère de la politique étrangère», dit-il.

Le premier ministre et ses ministres ont fait plusieurs voyages en Amérique latine depuis que le Parti conservateur a pris le pouvoir. Les missions commerciales canadiennes dans cette région sont en hausse constante depuis 2006.

«Nous sommes un pays des Amériques», a dit Stephen Harper en juillet 2007, lors d'un voyage au Chili. Le réengagement dans notre hémisphère est une priorité internationale essentielle de notre gouvernement. Le Canada est résolu à jouer à long terme un plus grand rôle dans les Amériques.

Mais pour le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le choix des pays a surtout été dicté par les intérêts économiques du Canada. Il en veut pour preuve l'apparition du Pérou et de la



ARCHIVES LE DEVOIR

Le Sénégal continuera à recevoir de l'aide du Canada, mais ce n'est plus le cas pour le Malawi, le Burkina Faso, le Kenya, la Zambie, le Rwanda, le Niger, le Cameroun et le Bénin.

Colombie, avec lesquels Ottawa vient de signer des accords de libre-échange. Au bureau de la ministre Oda, on soutient que les accords de libre-échange n'ont pas joué dans les choix qui ont été faits.

Il est toutefois difficile de voir comment le Bénin et le Burkina Faso, dont les échanges commerciaux avec le Canada sont respectivement de 14 millions et de 12,5 millions de dollars par année, peuvent attirer autant l'attention d'Ottawa que la Colombie (1,3 milliard) et le Pérou (2,7 milliards de dollars), qui font beaucoup plus d'affaires avec le Canada.

## L'Afrique perdante

Ce virage d'Ottawa au profit de l'Amérique latine, au détriment de l'Afrique, inquiète les organismes de développement. «Le leadership canadien en Afrique va être sérieusement remis en question», affirme Gerry Barr.

Le gouvernement Harper a toutefois promis de respecter la promesse faite par le gouvernement Martin en 2005 qui consiste à doubler l'aide à l'Afrique d'ici 2010 — ce qui devrait la porter à 2,8 milliards par année. «On ne va pas arrêter d'un coup les projets déjà en marche dans les pays africains», a soutenu le directeur des communications de Bev Oda, Jean-Luc Benoit.

Là n'est pas la question, selon le président du CCCI. «Je pense que le gouvernement respectera son engagement envers l'Afrique, puisque c'est presque fait», affirme Gerry Barr. La vraie question, c'est: est-ce que l'Afrique va rester une priorité du Canada après l'an prochain? C'est là que c'est inquiétant.

Le CCCI a calculé que, sous l'ancienne liste prioritaire, celle des libéraux, environ 70 % des fonds allaient à l'Afrique. Cette proportion devrait tomber à 35 % après 2010.

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), qui regroupe 64 organismes qui œuvrent en développement, a également manifesté cette semaine sa «profonde inquiétude devant le fait que l'Afrique ne semble plus être une priorité pour le gouvernement canadien».

Le continent africain, déjà l'épicentre de la pauvreté mondiale, est «plus exposé à l'aggravation de la pauvreté comme conséquence de l'actuelle crise économique», soutient Maria-Luisa Monreal, directrice générale de l'AQOCI.

Une idée partagée par l'ancien premier ministre conservateur, Joe Clark. «Les pays riches peuvent emprunter et se payer de gros déficits, ce que les pays pauvres, surtout en Afrique, ne peuvent pas faire», a-t-il écrit cette semaine dans le *Globe and Mail*.

Le Devoir

## TOUR DU MONDE

SUIITE DE LA PAGE C 1

Peut-on s'imaginer un instant le gouvernement français refilant au Canada la facture des billets d'avion des danseurs du ballet de l'Opéra de Paris en tournée à Montréal?

Pour l'instant, c'est toujours le mutisme à Ottawa, où, cette semaine, tant le premier ministre Stephen Harper que le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, pressés de questions relativement à ces fâcheux retentissements internationaux, sont restés impassibles.

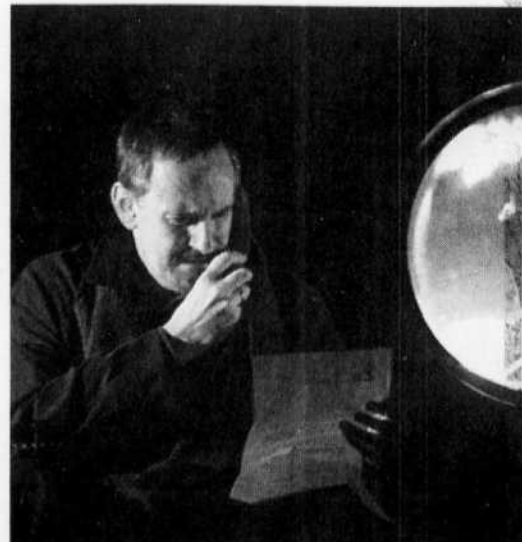
Au bureau du ministre James Moore, on a même affirmé au *Devoir* ne jamais avoir pris connaissance des lettres de protestation envoyées par 24 diffuseurs internationaux. Des lettres qui lui ont pourtant été envoyées en copie conforme, ainsi qu'au ministre des Affaires étrangères, Laurence Cannon.

Malheureusement pour les artistes et les milliers d'emplois liés aux tournées à l'étranger, le gouvernement conservateur fait pour l'instant de cette affaire un enjeu strictement politique. À la Chambre des communes, les in-

terventions du Bloc québécois sur la question sont assimilées à de l'obstruction pure et simple par le gouvernement Harper. Toute concession est perçue comme un cadeau offert au parti souverainiste de Gilles Duceppe. «Le Bloc québécois vote contre n'importe quelle mesure pour la communauté artistique dans une période de récession mondiale. C'est une position idéologique et irresponsable», tranchait mercredi le premier ministre canadien, interrogé sur les effets dévastateurs des compressions en culture.

Reste à espérer que les audiences du Comité du patrimoine de la Chambre des communes, qui amorcèrent dès lundi l'étude des mesures sur la culture annoncées dans le budget Flaherty, puissent aider à rectifier le tir. Plus d'une vingtaine de représentants des milieux culturels iront témoigner devant le ministre James Moore et les membres de ce comité. Du nombre, La La La Human Steps y sera, première victime de ce cas d'acharnement politique.

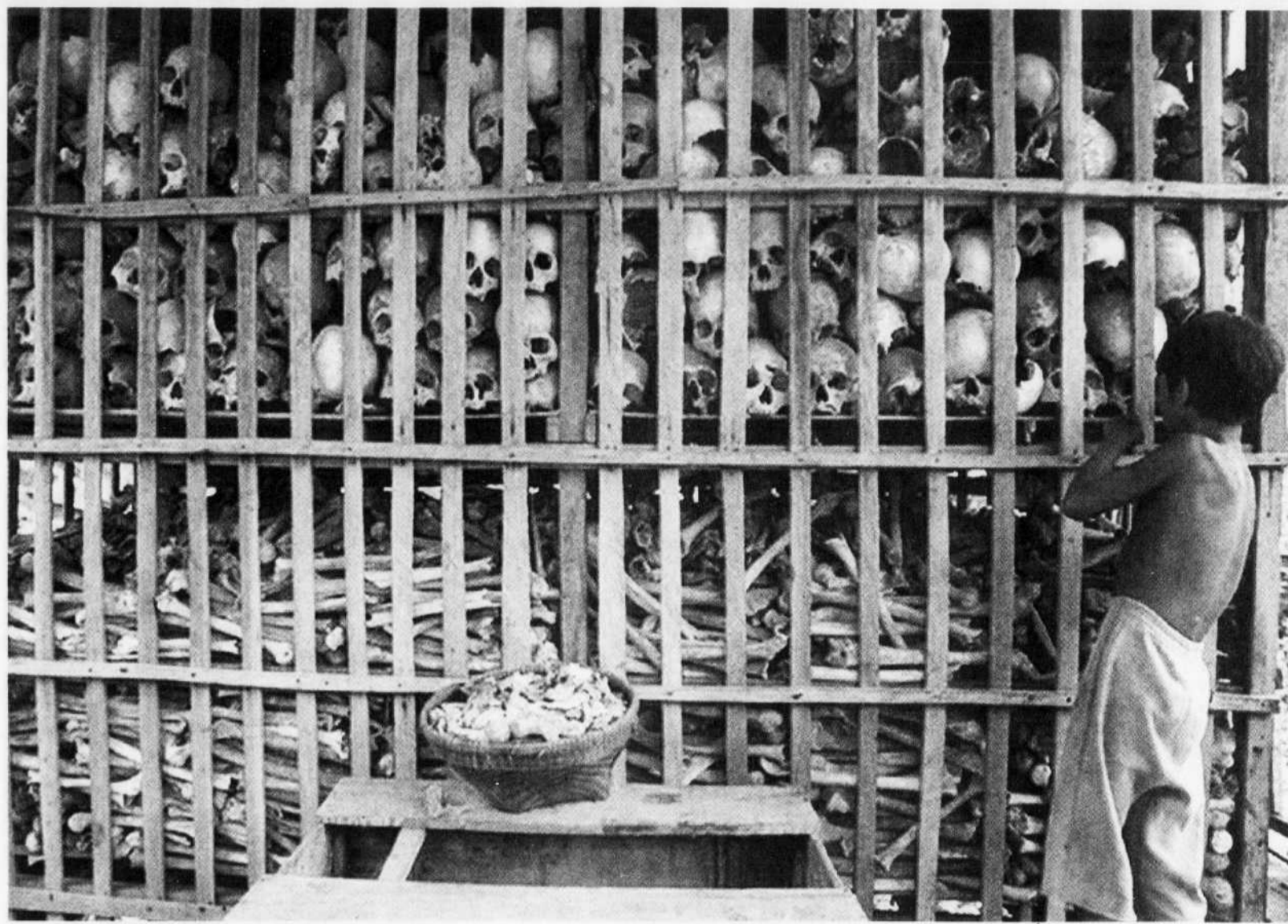
Le Devoir



ARCHIVES LE DEVOIR

La compagnie de théâtre Ex Machina de Robert Lepage tire 80 % de ses revenus de ses tournées à l'étranger.

## PERSPECTIVES



En septembre 1995, ce jeune garçon examinait les squelettes de 2000 personnes assassinées par les Khmers rouges à Sisophon. AGENCE FRANCE-PRESSE

## Le Cambodge hanté par la mémoire des Khmers rouges

Au moment où se déroulent plusieurs procès de dirigeants khmers rouges, les Cambodgiens se rappellent. Mais pour les plus âgés, ceux qui ont vécu sous le régime de Pol Pot, il est impérieux que les jeunes soient sensibilisés à cette réalité historique.

FRANCIS DERON

Takeo — «Ici, vous marchez sur des squelettes. Le charnier était si dense qu'on n'a pas pu tout relever. Il y a mon père, là-dessous.» Au Wat Thmei, «nouveau temple» bouddhique de Takeo, chef-lieu de la province du même nom, Soi Ry, ouvrier de 36 ans, fait le constat sans émotion apparente. Que sont devenus les responsables? «Ils ont disparu, se sont cachés, ont émigré...» Partout où l'on s'adresse, c'est la même réponse: les Khmers rouges, qui ensanglantèrent le pays il y a trois décennies, se sont volatilisés, impunis. Ne restent que les traces innombrables de leurs tueries, inexplicables.

Wat Thmei est le principal champ de mise à mort hérité de cette époque, dans les rizières au nord de la ville de Takeo. Les autorités en sont encore à rechercher des fonds pour en faire un véritable lieu de souvenir. La mémoire n'a guère reçu de soutien matériel.

«Les Pol Pot [c'est-à-dire les Khmers rouges] ont tué, puis les Vietnamiens les ont chassés, et on ne les a jamais revus», raconte Onh, une octogénaire revenue dans son village après avoir été envoyée aux travaux forcés, comme à peu près tout le monde ici.

Takeo, à deux heures de route au sud de Phnom Penh, la capitale du Cambodge, fut la première zone d'insurrection communiste, au tout début des années 1950, et la toute dernière où les Khmers rouges opposèrent une résistance armée significative aux forces d'invasion vietnamiennes, en 1979, quand Hanoï décida de renverser le régime prochinois.

C'était, surtout, le fief du redouté Ta Mok, mort en 2006, l'un des chefs de guerre sur lesquels s'appuya Pol Pot (lui-même décédé en 1998) pour imposer sa révolution ultraradicale.

Les trois septuagénaires sans famille qui vivent au temple sont d'accord avec Soi Ry: il n'y a plus de petit cadre khmer rouge dans les parages, ou ceux qui le furent ont atteint un âge auquel ils ne peuvent plus nuire, après trois décen-

nies à garder un profil bas. «Les principaux tueurs ont été massacrés par le peuple lui-même après l'invasion vietnamienne», précise l'un d'eux. Il préfère rester anonyme, comme les deux autres.

Les détails des vengeances, il les a prudemment évacués de sa mémoire. Partout dans le pays, cette omerta diffuse donne l'impression à ceux qui continuent de poser des questions de violer l'intimité des survivants d'un drame encore bien vif sous la résignation de surface.

### Le sens des événements

Les gamins qui nous entourent ce jour-là comprennent-ils bien le sens de cette référence à Pol Pot sur le terrain de Wat Thmei, à deux ou trois kilomètres de la résidence que s'était fait construire Ta Mok, sur la rive du lac transformée en domaine personnel? Rires de circonstance. «Personne n'ose en parler aux enfants, commente Soi Ry. Moi-même, j'ai essayé d'en parler à mes quatre petits... Mais que leur dire? On n'a pas d'explication, le gouvernement ne nous dit rien.» Il faut qu'il y ait partout des lieux commémoratifs comme ici, renchérisent les vieillards. Surtout à Takeo, avec tout ce qui s'est passé ici.

«Capitale» historique de l'insurrection, la ville et sa région — jadis berceau de la civilisation pré-angkorienne du Cambodge, vers les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles — avaient été promues «zone Drapeau rouge» dès le début du «Kampuchéa démocratique», le régime (1975-79) de Pol Pot. «L'ardeur révolutionnaire» de sa population se mesura notamment à un record d'activistes recrutés parmi ses enfants. Certains seront envoyés à Phnom Penh et deviendront gardiens de prison sous les ordres de Kaing Guek Eav, dit Duch. C'est lui qui régnait sur le S-21, un centre d'interrogatoire et de torture de la haute direc-

tion, à Phnom Penh. Son procès s'est enfin ouvert il y a quelques jours.

Sous les Khmers rouges, Takeo commandait la zone sud-ouest de l'administration insurgée communiste. Pour une population évaluée à 1,5 million d'habitants à l'époque, on y a relevé 38 centres de torture du même type que le S-21 et pas moins de 78 champs de mise à mort comme Wat Thmei. Sans compter le plus atroce: plus de 6000 fosses communes de suppliciés enfouis souvent avant même d'être morts, assommés sous les coups.

Entre Takeo, Kampot, sa voisine, et l'ancienne Kep-sur-Mer, cité balnéaire de frivole réputation depuis les années 1920, toute la région porte encore les stigmates de ces trois ans de fureur khmère rouge, il y a 30 ans. Le casino de Kep et les élégantes villas de la côte sont autant de carcasses évoquant involontairement la fureur de destruction d'une population de pauvres absolus qui les avaient squattées.

### L'idéologie

La spécificité des massacres s'appuyait sur tout un verbiage idéologique. Le régime, né en 1975 sur la défaite américaine au Vietnam, se débarrassait du «peuple nouveau», ou nouvellement «libéré», qui incarnait à ses yeux la décadence de la «vieille société» (marchande, citadine, éduquée).

«En fait, ce qui s'est passé est pire, poursuit un des vieux de Wat Thmei. Les paysans déshérités qui vivaient dans le coin, à cause de la guerre, se sont réfugiés à Takeo à la recherche de nourriture. Quand les Khmers rouges sont arrivés et qu'ils ont vidé la ville de sa population, ils se sont retrouvés incorporés au «peuple nouveau», qu'on a amené ici soi-disant pour y planter une cocoteraie. Et ils ont été tués comme des exploités de la société ancienne.»

Pen Sovann, un enfant célèbre de Takeo, estime qu'à présent les anciens petits chefs khmers rouges ne représentent plus un danger. Il s'y connaît un peu en insoumission. A 16 ans, en 1950, il a rejoint Ta Mok pour participer au maquis anticolonial visant à détruire la monarchie laissée aux commandes par les Français. Militant dans les guerres d'Indochine successives, il a dirigé pendant trois ans le régime communiste mis en place en 1979 par le Vietnam, avant d'être destitué et arrêté pour avoir accusé Hanoï de «coloniser» à son tour son pays. Il anime aujourd'hui une petite formation d'opposition prodémocratique au gouvernement du premier ministre Hun Sen, le Parti des droits de la personne (quatre députés au Parlement).

«Il est vrai que les injustices, la corruption, le népotisme, tout cela pourrait redonner une marge de manœuvre à un mouvement violent comme les Khmers rouges, concède-t-il. Mais je ne vois pas de groupe organisé en mesure de canaliser un soulèvement.» Il mise sur la voie légale pour se débarrasser des tares du régime hérité des Khmers rouges, dont le premier ministre fut aussi un membre subalterne.

L'ouvrier Soi Ry et les vieux, au temple, applaudissent au procès des anciens dirigeants khmers rouges. «Le gouvernement fait bien. Il faudrait qu'il en fasse plus.» L'octogénaire Onh, elle, n'en a jamais entendu parler. Pen Sovann est dubitatif: «En fait, le gouvernement n'en veut pas. Hun Sen ne veut pas se brouiller avec la Chine, qui a soutenu Pol Pot et investi massivement ici.» Il reconnaît toutefois que mieux vaut un procès tardif et imparfait «que pas de procès du tout».

## La mauvaise foi



MICHEL DAVID

En présentant à l'Assemblée nationale le projet de loi modifiant le mandat de la Caisse de dépôt, le 11 novembre 2004, le ministre des Finances de l'époque, Yves Séguin, avait expliqué sa nécessité par les «défaillances» observées dans sa gestion.

Un «rendement optimal» serait désormais le premier objectif, mais le projet de loi créait aussi un comité de vérification, qui allait mettre en place des mécanismes de contrôle interne «adéquats et efficaces» et «réviser tout placement susceptible de nuire à la bonne situation financière de la caisse».

Un mois plus tard, ce projet de loi avait été inclus dans un bâillon, avec quatre autres projets qui portaient sur des sujets aussi divers que l'Agence des partenariats public-privé, la Société de l'assurance automobile (SAAQ), la reconstitution des villes défusionnées et Services Québec.

En tout et par tout, le débat sur la Caisse de dépôt avait duré à peine sept heures. Le leader parlementaire du gouvernement, Jacques Dupuis, qui accuse aujourd'hui le PQ de «mauvaise foi», avait justifié cette procédure expéditive par «l'urgence de la situation».

Manifestement, un peu plus d'attention n'aurait pas nuï. Force est de constater que les «défaillances» dont parlait M. Séguin n'ont pas été corrigées. Les contrôles semblent tout sauf «adéquats et suffisants» et on peut certainement considérer le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) comme un «placement susceptible de nuire à la bonne situation financière de la caisse».

Hier, M. Dupuis a donné une autre démonstration de son insupportable habitude de faire le «finfin», en plaidant que les chiffres rendus publics par la Caisse mercredi avaient été vérifiés par le vérificateur général, alors que ce dernier réclame depuis des années le pouvoir de vérifier aussi l'efficacité de sa gestion.

◆◆◆

On peut très bien concevoir que le gouvernement Charest ne partage pas la philosophie interventionniste du PQ, même s'il convient de distinguer entre la malheureuse aventure de Montréal Mode, dont le PLQ avait fait ses choux gras en 2002, et les initiatives réellement structurantes pour l'économie québécoise qui ont été prises dans le passé.

Il vaut la peine de relire les pages que le collègue Pierre Duchesne a consacrées, dans sa biographie de Jacques Parizeau, aux tractations entre l'ancien ministre des Finances et le président de Power Corporation, Paul Desmarais, pour faire en sorte que la Caisse prenne le contrôle de Domtar en 1981.

M. Parizeau déplore aujourd'hui qu'on n'ait pas utilisé le poids de la Caisse pour empêcher la vente d'Alcan. Cela aurait cependant exigé plus qu'un meilleur cadre de communication entre la Caisse et le gouvernement. Entre voir grand et gérer une province à la petite semaine, il y a bien plus qu'un problème de communication.

Voir petit ne veut pas dire avoir les yeux fermés. Et quand Standard and Poor's souhaite éviter une politisation de la Caisse, cette agence de cotation ne suggère pas pour autant au gouvernement Charest d'abdiquer ses responsabilités.

Quand une commission parlementaire se réunit pour faire l'examen d'un projet de loi, le ministre qui est responsable du dossier se retrouve au centre du débat. En toute logique, la ministre des Finances devrait comparaître devant celle qui se penchera sur la gestion, mais aussi sur le mandat confié à la Caisse de dépôt.

◆◆◆

Ce serait faire injure à Mme Jérôme-Forget que de penser qu'elle ne se souciait pas de savoir ce qui se passait au sein d'une société d'Etat dont le rendement a une incidence certaine sur les finances publiques, comme la loi de la Caisse lui en donne la possibilité. Précisément à cause de la compétence qui lui est reconnue, personne ne croit qu'elle ignorait l'étendue du désastre.

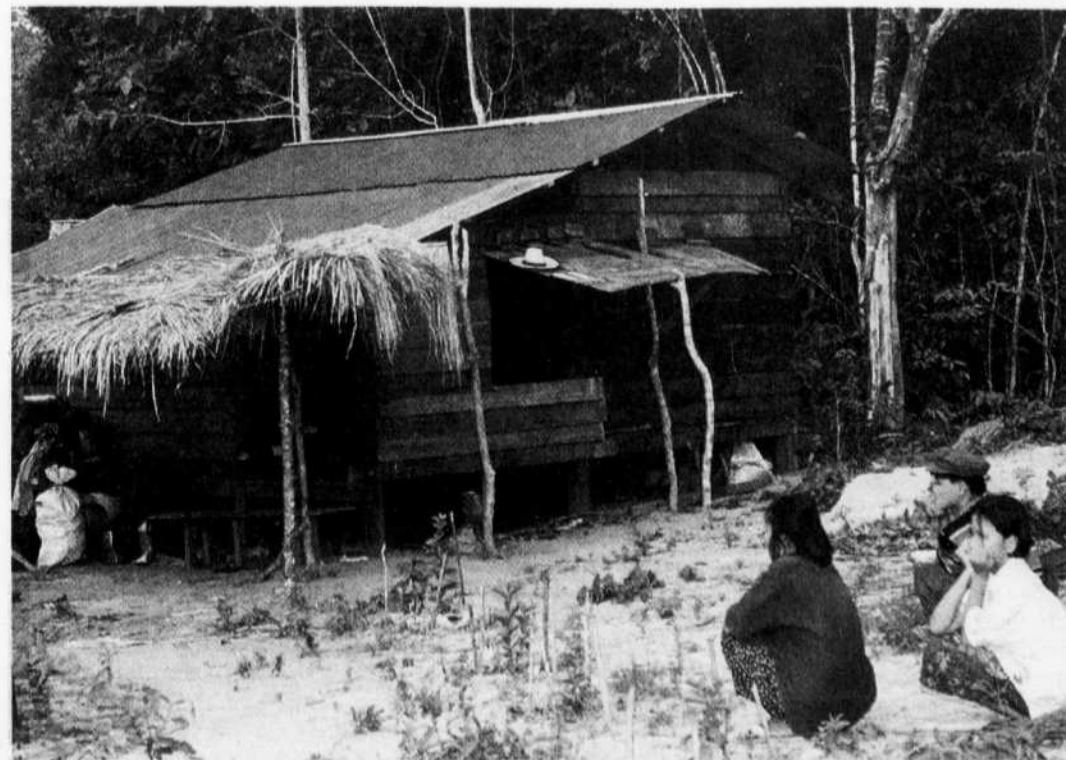
Selon le sondage éclair effectué mercredi soir par Léger Marketing, 90 % des Québécois estiment que le gouvernement est, à des degrés divers, responsable des pertes enregistrées par la Caisse.

Peut-être le jugement serait-il moins sévère si la population n'avait pas la nette impression d'avoir été trompée. Si on leur avait posé la question, 100 % des personnes interrogées auraient probablement répondu que le gouvernement était au courant mais qu'il n'a rien dit pour ne pas compromettre ses chances d'être réélu.

Une commission parlementaire où témoigneraient Jean Charest et Monique Jérôme-Forget dégèrerait à coup sûr en procès pour mensonge dont l'issue ne fait aucun doute. Même les gestionnaires de la Caisse deviendraient de simples victimes d'une politique de rendement à tout prix imposée en 2004.

Dans ces conditions, la solution pour le gouvernement est de transformer le débat en petite chicane de politiciens, en attendant que l'opinion publique passe à autre chose. A entendre le premier ministre, ce n'est pas la Caisse mais le PQ que Standard and Poor's vient de placer sous surveillance.

Hier, j'ai même été surpris qu'il ne dépoussièrât pas le fameux «plan O» qu'avait imaginé Jacques Parizeau pour soutenir le cours des obligations du Québec au lendemain d'un OUI, en mettant la Caisse à contribution. Cela viendra sans doute plus tard.



Souffrant de la malaria, Pol Pot est mort à 68 ans d'une crise cardiaque dans cette hutte, à Sahok près de la frontière thaïlandaise. AGENCE FRANCE-PRESSE

# ÉDITORIAL

## CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT

### Perte de confiance

Standard and Poor's a placé la Caisse de dépôt et placement sous surveillance. Comme cette firme, tous les Québécois sont inquiets. Très inquiets. La perte de 40 milliards de dollars enregistrée en 2008 est énorme et déjà l'exercice 2009 est mal engagé. Pour rassurer, il faut expliquer, puis exposer les conséquences de ces pertes en toute transparence. Sans noircir le tableau. Sans le rosir non plus.

**L**e lieu pour faire cet exercice est d'abord l'Assemblée nationale. La Caisse appartient aux Québécois et il revient aux députés de l'opposition de poser des questions en leur nom, et au gouvernement et aux gestionnaires de la Caisse de donner des réponses. Péquistes et libéraux souhaitent tenir une commission parlementaire, mais divergent sur le mandat à lui confier.

Après un tel gâchis, la tentation de trouver des coupables est forte. Le Parti québécois aimerait bien rendre la monnaie de sa pièce à Jean Charest, lui qui en 2002 s'était servi des déboires de la Caisse pour miner la crédibilité du gouvernement Landry. Le premier ministre cherche pour sa part à éviter tout blâme. Si leur attitude peut se comprendre, le bien commun exige de la retenue.

Avant d'accuser qui que ce soit, il faut d'abord établir les faits. Cela se fera en invitant à témoigner devant la commission les dirigeants du «bas de laine des Québécois». Eux seuls peuvent nous dire pourquoi celui-ci s'est transformé en passoire. Ils ont fait des choix de placement dont ils sont les seuls responsables. À eux de nous expliquer comment ils ont interprété le mandat de «rendement optimal» que l'on retrouve dans la loi constitutive de l'institution telle qu'amendée par le gouvernement Charest en 2004.

Cette commission parlementaire se doit aussi d'entendre la ministre de tutelle de la Caisse, Monique Jérôme-Forget. L'a-t-on informée des pertes qui s'accéléraient au moment où le Québec entrait en campagne électorale? A-t-elle pris des mesures? Difficile de croire que le gouvernement était dans le noir total. Le président du conseil, Pierre Brunet, a déjà dit qu'il parlait régulièrement avec la ministre des Finances. Étant responsable du Fonds des générations et du Fonds d'amortissement des régimes de retraite dont la gestion est confiée à la Caisse, elle devait, elle ou ses fonctionnaires, recevoir des états de compte.

En troisième lieu, il faut entendre les représentants des déposants comme la Régie des rentes et la Société d'assurance automobile pour établir l'impact des pertes. Pour l'année 2009-10, il n'y aura pas de hausse des cotisations. Qu'en sera-t-il pour les années suivantes? Il faut dire les choses telles qu'elles seront. Trop de gens peuvent être affectés pour qu'on leur dissimule la vérité.

Cela fait, la commission parlementaire pourra regarder l'avenir. Se posent bien des questions, comme la composition et le rôle du conseil d'administration et l'indépendance de la Caisse par rapport au gouvernement. Faut-il, comme le souhaite Mme Jérôme-Forget, installer au conseil le sous-ministre des Finances? Pour être les yeux et les oreilles de la ministre ou pour être le messager apportant des ordres de mission? Attention! Il y a lieu aussi de réfléchir à la taille de la Caisse ainsi qu'aux mécanismes de reddition de comptes. Davantage de transparence s'impose par la publication de rapports financiers trimestriels et leur vérification par le vérificateur général du Québec, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps.

Pour réussir cet exercice, les députés doivent mettre de côté leurs intérêts partisans immédiats. Ne pas chercher chez les péquistes à coller des blâmes au gouvernement et celui-ci à y échapper. L'enjeu est tout autre. La commission doit servir à refaire les consensus autour du rôle de la Caisse. À donner à ses dirigeants la garantie qu'ils ne seront pas les otages des politiciens. À redonner aux Québécois la confiance en cette grande institution.

### La vie après l'Irak

**T**out juste six ans après le déclenchement en Irak d'une guerre qui, foi de *neocons*, allait par effet domino faire fleurir la démocratie partout au Moyen-Orient, Barack Obama a annoncé hier le retrait du gros des troupes de combat américaines d'ici la fin août 2010, le temps que les Irakiens passent dans la plus grande stabilité possible le test des élections législatives de décembre prochain. À moins que n'éclatent des violences telles que le président doit reconsidérer ses plans, l'ensemble du contingent américain sera rentré au 31 décembre 2011. Dans l'immédiat, les risques de déstabilisation ont surtout à voir avec l'effondrement des prix du brut dans un pays pétrolier qui peine toujours à répondre à la demande d'électricité et d'eau potable, cet effondrement précarise les efforts de reconstruction. Dans l'ensemble, les chances sont néanmoins grandes que M. Obama puisse s'en tenir à son calendrier de désengagement.

La démocratie n'a pas fleuri, loin de là, en Arabie saoudite, en Égypte et en Syrie. Les États-Unis de George W. Bush auront en fait affiché une tolérance sans égale à l'égard de ces dictatures. En revanche, le renversement de Saddam Hussein donne lieu aujourd'hui à l'édification, quoique sur des sables très mouvants, d'une fragile démocratie électorale en Irak. Que la guerre y ait libéré la parole ne veut pas dire que cette guerre était justifiée. Les civils irakiens ont payé et continuent de payer ce sophisme en violences inhumaines.

L'échéancier établi par M. Obama était largement annoncé par le plan de retrait irako-américain signé dans les derniers mois de l'administration Bush et laborieusement entériné par le Parlement irakien en novembre. Signe que la classe politique installée par Washington en 2003 à Bagdad considère le moment venu de couper le cordon ombilical, même si son armée et sa police sont encore mal préparées. D'autres facteurs ont joué de façon déterminante en 2008: le «surge» américain (encore qu'on ait tendance à banaliser la persistance de la violence en Irak); le retournement contre al-Qaïda des sunnites de la province d'Anbar... Si la guerre civile s'apaise en Irak, notent par ailleurs les plus cyniques, c'est aussi que sunnites et chiïtes ont complété entre eux le nettoyage ethnico-religieux du territoire.

S'inscrit dans cet apaisement relatif le penchant nouveau de l'Iran pour un Irak ordonné: moins enclin à soutenir l'insurrection du radical chiïte Moktada al-Sadr, Téhéran s'est ostensiblement rapproché du gouvernement de Nouri al-Maliki. Considération capitale pour la suite des choses: Obama a refait savoir hier que la paix régionale passait par une rupture avec la vieille politique d'endiguement de l'Iran. Le succès de la stratégie américaine en Irak — mais aussi en Afghanistan — repose inéluctablement sur l'ouverture du dialogue avec Téhéran. Le défi étant de se tirer d'un bourbier en évitant de s'enfoncer dans un autre.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



### Spectacle au carré

«Dans le monde réellement renversé, le vrai est un moment du faux.»

Il est pour le moins paradoxal qu'au moment même où, l'an dernier, la Ville de Montréal, avec l'appui des gouvernements du Québec et du Canada, investissait des dizaines de millions de dollars dans la création d'un «quartier des spectacles», elle ait autorisé, du même souffle, la démolition, au cœur même du quartier en question, d'une des salles de spectacle les plus dynamiques et les plus prestigieuses de Montréal: le Spectrum. Bref, d'un des lieux qui constituait l'âme de notre ville. Et tout ça pour faire place à la construction d'un... Best Buy!

Comme le notait Guy Debord dans son célèbre ouvrage *La Société du spectacle* (publié en 1967): «Le spectacle est le moment où la marchandise est parvenue à l'occupation totale de la vie sociale. [...] À ce point de la deuxième révolution industrielle, la consommation aliénée devient pour les masses un devoir supplémentaire à la production aliénée.» Et l'on doit faire la place qui leur revient aux temples de la

consommation, afin que les masses puissent y officier en silence.

Nous apprenions à la une de votre quotidien que le Best Buy en question ne se construira sans doute pas... à cause de la crise économique. Voilà bien une illustration écrasante, s'il en fallait une autre, de la faillite d'un système qui remet entre les mains du marché, et de ses promoteurs, le développement de nos villes... et la conduite de nos destinées. Devant le trou béant laissé par la démolition du Spectrum, allons nous recueillir! Et pourquoi pas, aménageons-y une «place du spectacle» avec, en guise d'építaphe à la défunte salle de spectacle, un socle orné d'une plaque sur laquelle on pourrait graver cette autre citation du livre de Debord: «La ville est le milieu de l'histoire parce qu'elle est à la fois concentration du pouvoir social, qui rend possible l'entreprise historique, et conscience du passé. La tendance présente à la liquidation de la ville ne fait donc qu'exprimer d'une autre manière le retard d'une subordination de l'économie à la conscience historique, d'une unification de la société ressaisissant les pouvoirs qui se sont détachés d'elle.»

À ce propos, quels sont donc les pouvoirs, à ce point détachés, qui ont pu autoriser un pareil gâchis?

Éric Michaud  
 Le 26 février 2009

### Question de calcul

Pour ceux qui croient que perdre 40 milliards, c'est pas si grave, voici ce qu'on pourrait faire avec tout cet argent.

Pour nos malades: 20 CHUM.

Pour nos déplacements: 50 stations de métro ou 30 ponts Champlain ou un TGV Québec-Windsor.

Pour la production d'énergie: six barrages La Romaine ou pour les écologistes, un parc éolien de 18 000 mégawatts (plus de trois fois la production de LG2).

Pour nos militaires: huit porte-avions (nous avons déjà les F18).

Pour nos scientifiques: six accélérateurs de particules ou une navette spatiale ou un voyage vers Mars (aller-retour).

Pour nos enfants: rembourser le tiers de la dette du Québec.

Carl Savard  
 Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 février 2009

## REVUE DE PRESSE

### Pétrole, gangs et équité

Manon Cornellier

**L**e reportage du *National Geographic* sur les sables bitumineux de l'Alberta a provoqué une levée de boucliers chez les habitués partisans du modèle économique albertain, le *National Post* en tête. Le Canada, dit-il, a besoin des sables bitumineux. Ce quotidien, dont un éditorial truffé d'erreurs demandait cette semaine à Stephen Harper d'abandonner le Québec, se permet d'accuser le magazine de ne pas avoir fait preuve d'équilibre...

Ce refus de la critique n'est toutefois pas généralisé, même en Alberta. *L'Edmonton Journal* espère que ce reportage poussera enfin le gouvernement albertain et l'industrie à agir. Des Albertains, dit-il, s'inquiètent depuis des années des retombées environnementales de l'exploitation des sables bitumineux, du développement économique trop rapide que celle-ci entraîne et de ses effets sur les communautés locales. «Jusqu'à tout récemment cependant, ceux qui sont responsables de cette industrie — politiquement ou financièrement — ont semblé immunisés contre la plupart des inquiétudes exprimées.» En fait, le développement de l'industrie s'est accéléré. «Il est frustrant qu'il faille un président américain et une attention accrue à l'étranger pour que nombre d'Albertains se rendent compte de la nécessité de faire mieux», écrit le journal. Selon lui, les Albertains doivent faire maintenant ce qu'ils auraient dû faire dès le départ: «Montrer à travers nos actions que nous voulons sérieusement exploiter ces sables de la meilleure manière possible.» Et selon le quotidien, cela ne veut pas simplement dire avoir de meilleures relations publiques.

#### Parts de marché

La région de Vancouver est secouée par une guerre de gangs, ce qui agite tous les politiciens, y compris le gouvernement fédé-

ral, qui a annoncé jeudi le durcissement des peines pour les crimes commis par les membres de gangs ou encore ceux reliés au commerce de la drogue. À ceux qui préconisent une approche plus musclée, le chroniqueur du *Victoria Times-Colonist*, Les Leyne, répond qu'ils ignorent les causes du phénomène. Les gangs, dit-il, ne sont pas le problème puisqu'ils ont longtemps imposé l'ordre dans le marché des drogues illégales en Colombie-Britannique. Le problème, dit-il, est que ce marché illicite est détraqué et que les gangs sont à la recherche d'un nouvel équilibre pour le partage d'une cagnotte alléchante. Et elle l'est, alléchante, «à cause de cette distinction artificielle imposée par la société, il y a des générations, entre les drogues légales et illégales». À son avis, la décriminalisation serait une façon de couper les vivres aux gangs. Mais il «est plus facile d'être dur, de parler de répression et d'affirmer que les forces policières ont la situation en main».

#### L'équité du marché

Les conservateurs ont un problème avec le principe de l'équité salariale, ce qui explique qu'ils aient profité du budget pour forcer la réforme du régime touchant les fonctionnaires fédéraux. On a mieux compris leur logique en lisant cette semaine, dans le *Globe and Mail*, un texte de Tom Flanagan, mentor de Stephen Harper. Ce professeur de l'Université de Calgary note qu'on ne parle pas ici de salaire égal pour travail égal mais de salaire égal pour travail de valeur égale. Une aberration inspirée par les féministes et qui est «contraire aux principes de base de l'économie de marché selon lesquels l'offre et la demande déterminent les salaires», écrit-il sans jamais reconnaître les racines historiques de la discrimination salariale qui a abouti à des salaires systématiquement inférieurs dans les secteurs d'emploi à prédominance féminine. Selon lui, ce principe équivaut à «prétendre qu'une

salade de fruits [...] a la même valeur qu'un steak» et il s'agit d'une de «ces mauvaises idées des années 1970, comme les cheveux longs, les ensembles en polyester et le contrôle des prix et des salaires».

#### Et vlan!

Pour finir, un petit retour sur cet éditorial du *Post* concernant le Québec, question de se rafraîchir la mémoire. Le *Post* en a assez de ces politiciens fédéraux qui tremblent chaque fois que le Québec frappe du pied. Il en a aussi assez de ces premiers ministres qui croient avoir «découvert l'incantation magique inconnue de leurs prédécesseurs» pour charmer le Québec. Le *Post* range dans cette catégorie les trois colombes de Pearson, la Charte de Trudeau, les accords du lac Meech et de Charlottetown de Mulroney. «Tous des échecs», tranche le quotidien. Même Harper a péché en reconnaissant la nation québécoise, et il n'a fallu qu'une remarque sur les artistes et les galas pour que ses efforts s'évaporent en fumée, affirme le *Post*. «Assez de ces décennies d'apaisement. Il est temps qu'Ottawa fasse preuve de fermeté [tough-love] envers le Québec.» Mieux encore, écrit le quotidien, les conservateurs n'auraient rien à perdre à faire «la bonne chose», c'est-à-dire remettre au programme la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham, mettre fin à une politique officieuse accordant la moitié des contrats de défense au Québec (ce qui est faux), retirer au Québec son siège à la Francophonie et ainsi de suite. Ça ne plairait pas à grand monde au Québec, dit le *Post*, «mais au moins tout le monde dans le reste du pays n'aurait plus le sentiment de se faire avoir». (Oh, en passant, j'espère que vous avez noté ici l'effort d'équilibre, du genre exigé par le même journal au *National Geographic*...)

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES

## Le « modèle » finlandais : des leçons pour le Québec ?

HENRY MILNER

Chercheur et professeur associé à la Chaire de recherche du Canada en études électorales au département de science politique de l'Université de Montréal.

RICHARD NADEAU

Professeur titulaire au département de science politique de l'Université de Montréal.

L'actuelle période d'incertitude économique suscite des questions sur le rôle de l'État et le maintien d'un équilibre harmonieux entre le développement économique et social. Un examen de l'expérience finlandaise offre dans ce contexte des leçons qui pourraient inspirer le Québec, notamment au chapitre de l'éducation et de l'innovation.

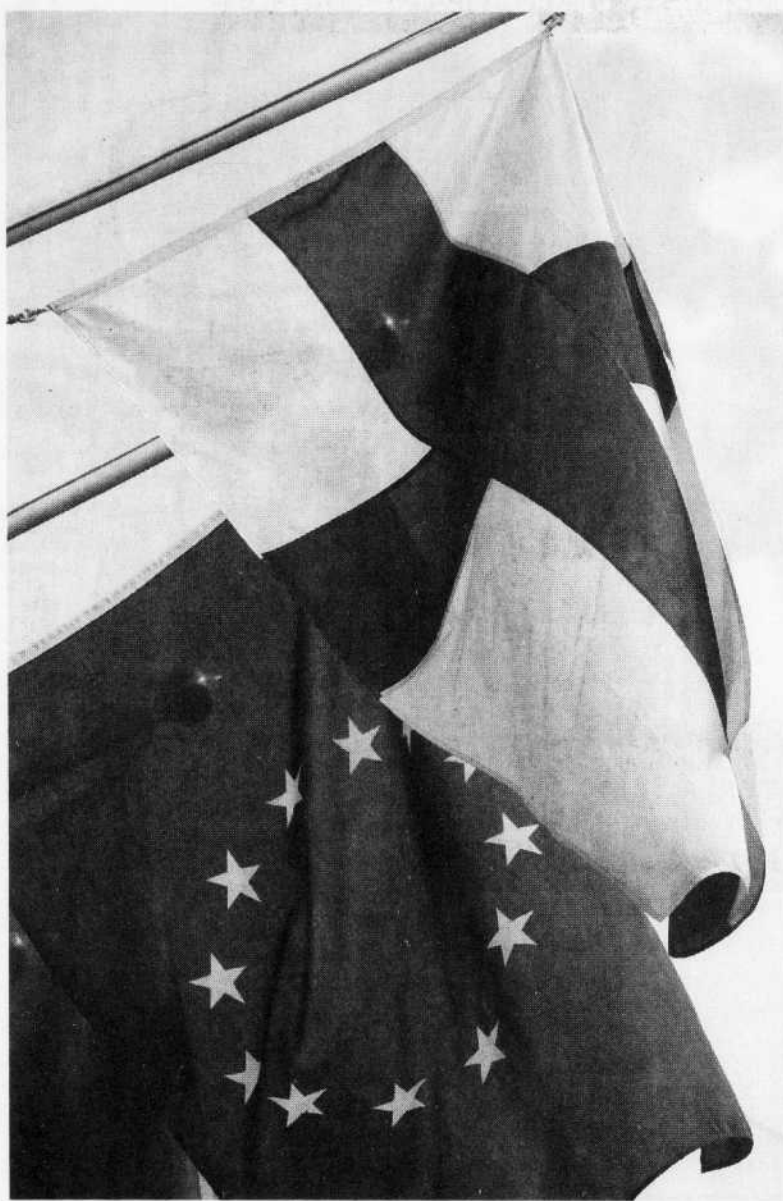
## La mesure du succès

Les pays nordiques, selon le jugement du réputé économiste Jeffrey Sachs, « ont réussi à combiner une forte protection sociale avec de hauts niveaux de revenus, une croissance économique forte et une grande stabilité macroéconomique. Ils respectent également les critères les plus élevés en matière de gouvernance ». Il convient de se demander comment ces pays ont atteint ces objectifs. L'examen d'un cas moins connu que l'emblématique modèle suédois, celui de la Finlande, est éclairant. La réussite de ce pays suscite d'ailleurs l'intérêt des Suédois eux-mêmes.

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a récemment fait l'éloge des politiques économiques de la Finlande en disant qu'elles représentaient « un modèle non seulement pour l'Europe mais pour le monde entier ».

Les Finlandais ont dû composer avec des circonstances difficiles au début des années 90, soit une récession doublée de l'effondrement de leur plus important marché, l'Union soviétique. La Finlande a pourtant retrouvé rapidement le chemin du progrès au point de devenir une référence et un modèle de réussite pour les Scandinaves eux-mêmes. Quels sont donc les fondements du « modèle » finlandais et à quelle aune peut-on juger son succès ?

L'équilibre paraît être la clé du succès. Divers classements montrent que la croissance économique n'est pas incompatible avec la poursuite d'objectifs sociaux. NationMaster (2007), par exemple, accorde le premier rang à la Finlande en matière de développement technologique, de capacité concurrentielle, de développe-



Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a récemment fait l'éloge des politiques économiques de la Finlande.

ment culturel et de transparence des décisions publiques.

## Les conditions de la réussite

La prospérité finlandaise repose principalement sur l'innovation et la compétitivité de son secteur d'exportation. La Finlande se situe au premier rang mondial pour le nombre de chercheurs par habitant et vient de remplacer la Suède au premier rang pour la part de son PIB consacrée à la recherche et au développement (4%). Le système institutionnel appuyant cet effort en matière d'innovation est imposant et comprend notamment l'Académie de Finlande, l'Agence finlandaise de financement de la technologie et de l'innovation (Tekes), le Centre finlandais de recherche technologique (VTI) et le Fonds finlandais pour l'innovation (SITRA).

La performance finlandaise au chapitre de l'innovation repose sur un système d'éducation considéré par plusieurs comme le meilleur au monde. Les élèves finlandais se classent

régulièrement en tête des épreuves internationales de lecture, de sciences et de mathématiques. Cette réussite s'explique selon plusieurs par la capacité du système scolaire finlandais à former et à recruter des enseignants extrêmement compétents. Le rendement du système d'éducation finlandais est à la mesure de la valorisation de la profession d'enseignant dans ce pays.

L'originalité finlandaise se manifeste aussi sur le marché du travail. La Finlande se classe notamment au premier rang en matière de protection contre les congédiements illégaux et au deuxième rang relativement à la sécurité économique de ses travailleurs et à la formation de sa main-d'œuvre. La vitalité du mouvement syndical finlandais n'a pas constitué un frein à la croissance. Le patronat et les syndicats reconnaissent la nécessité de s'adapter à l'évolution technologique et d'assurer aux employés une formation adéquate pour s'y adapter.

## Le rôle de l'État

La confiance relativement élevée envers le gouvernement finlandais a permis à l'État de faciliter la concertation entre les acteurs sociaux. Une gestion financière prudente a fait le reste. Les programmes sociaux finlandais se sont développés en fonction de la croissance de la richesse collective et de la capacité financière du gouvernement.

L'État finlandais a joué un rôle important dans la promotion de la culture et de l'identité nationale, de même que dans la promotion de l'éducation et de l'innovation. Il a pu s'appuyer sur un large consensus reconnaissant le bien-fondé d'une fiscalité progressive visant à assurer une protection sociale adéquate pour les citoyens et à réduire les inégalités. Des services de garde de qualité ont facilité la participation des femmes au marché du travail et contribué à faire en sorte qu'elles soient aujourd'hui les plus scolarisées et les mieux rémunérées d'Europe. Le bilan de l'expérience finlandaise présente aussi ses zones d'ombre. Les problèmes sociaux n'y sont pas absents (consommation élevée d'alcool, taux élevés d'homicides et de suicides), mais le bilan finlandais en matière de santé et de gestion des problèmes sociaux reste extrêmement positif.

## Les leçons à tirer

L'originalité du modèle finlandais repose sur l'équilibre entre les exigences de la compétition internationale et les impératifs du développement social. L'État finlandais garantit une protection exemplaire à ses citoyens face aux aléas de l'économie, mais son rôle essentiel consiste à leur assurer une sécurité durable en facilitant leur adaptation au changement par un soutien systématique à la recherche et à l'innovation.

Le développement économique et social du Québec passe par un appui vigoureux du gouvernement à l'innovation et au développement technologique. Cette politique ne produira les fruits escomptés que si le système d'éducation québécois dispose de ressources adéquates qui devront servir prioritairement à améliorer la formation, le recrutement et les conditions de travail des enseignants. Le Québec ne parviendra à atteindre cet objectif que si l'éducation est au cœur de son projet de société. C'est à cette condition que les enseignants québécois pourront donner leur pleine mesure et que le système d'éducation du Québec deviendra l'un des meilleurs au monde. Il s'agit là sans doute de la principale leçon que le Québec pourrait tirer de la réussite finlandaise.

Les auteurs souhaitent remercier le professeur Jan-Otto Andersson, de l'université Abo Academi, de Turku, en Finlande, pour son aide.

## Responsable



DENISE BOMBARDIER

Dans le dictionnaire, un synonyme de responsable est comptable. Comme dans « je suis comptable de mes actes ». Or, à la Caisse de dépôt et placement du Québec, où l'on doit trouver beaucoup de comptables au sens des HEC, il apparaît que peu de responsables s'y nichent. Au gouvernement — libéral ou péquiste, puisque Henri-Paul Rousseau, aujourd'hui dans l'écurie de Power Corporation mais qui a assumé la présidence de la Caisse jusqu'à tout récemment et a insisté pour imposer son poulain Richard Guay, vite épuisé par la tâche, avait été nommé par le PQ — au gouvernement, donc, on n'est pas plus responsable. Pourtant, il s'y trouve bien quelques comptables, au ministère des Finances entre autres.

En fait, il faut prendre de la hauteur pour constater que la notion de responsabilité est devenue très élastique. L'éducation, d'ailleurs, ne favorise guère le sens de la responsabilité. On explique plutôt aux enfants à comprendre leurs actions et celles de leurs amis en fonction de leur vécu. L'enfance malheureuse, la séparation de papa et maman, les difficultés financières de la famille, les mauvaises fréquentations sont les vraies causes des erreurs, des bévues, des coups fourrés des uns et des autres. Un enfant se comporte mal en classe. On convoque ses parents à l'école. « C'est pas lui », ou « c'est pas de sa faute », répliqueront les parents avec plus ou moins d'agressivité aux responsables scolaires. Non seulement la responsabilité est devenue l'affaire des autres, mais pour certains c'est une notion inapplicable à notre monde actuel.

Dans les bureaucraties du secteur public ou du secteur privé, la complexité des structures enterre la responsabilité. Ou alors, celle-ci est si bien atomisée que chacun a une infime part dans la décision. Autrement dit, la responsabilité est devenue collective, c'est-à-dire inexistante.

Pour l'opposition actuelle, les mauvais coups de la Caisse de dépôt sont l'affaire du gouvernement libéral, qui a transformé les objectifs de la Caisse pour la rendre des plus performantes. Ce dernier regarde du côté de la Caisse sans trop insister sur les personnes qui y siègent et qui sont ses amis. Il y a gros à parier que les résultats catastrophiques de notre institution bas de laine, lorsqu'on les compare à ceux enregistrés dans les autres provinces du Canada, ne seront jamais attribués à une ou quelques personnes.

Le seul système où la responsabilité continue d'être reconnue est le système judiciaire. Il existe encore une notion de culpabilité dans le cas où il y aurait violation de la loi. Et encore, les circonstances atténuantes, réductrices de peines, sont soumises, trop souvent, à l'influence du courant de désresponsabilité dans lequel nous baignons. Mais il n'en demeure pas moins qu'il est malsain de vivre dans une culture où la responsabilité n'est fonction que de la culpabilité au terme du Code civil ou criminel.

## Verdict électoral

L'opinion publique québécoise sondée cette semaine estime que le gouvernement libéral est en bonne partie responsable des errances de la Caisse. Mais cela ne signifie pas que le parti au pouvoir soit éventuellement sanctionné. Seuls les résultats d'une future élection le diront. Et dans le cas de la Caisse, la responsabilité se définit aussi en fonction des limites que l'on pose à l'intervention directe du gouvernement dans sa gestion de la Caisse. Quelle doit être l'indépendance de la Caisse? Jusqu'où doit-on laisser cette institution devenir un instrument politique aux mains de ceux qui gouvernent momentanément? Le débat est ouvert indépendamment de la conjoncture actuelle.

L'érosion du sens de la responsabilité se poursuit depuis des décennies sans vraiment soulever de vagues, sauf dans des cas extrêmes très médiatisés. Pourtant, la primauté du droit des individus sur les droits collectifs impliquerait une éducation à la responsabilité personnelle. Hélas, la société, dont on se moque allègrement lorsqu'il s'agit de faire valoir son droit individuel, a le dos large. On la nie d'un côté et on l'accable de l'autre. Méfions-nous de ceux pour qui tout est la faute de la société, du système, du gouvernement, de la pauvreté, de la richesse, toutes ces réalités qui ne sont que des abstractions si on s'exclut soi-même de toutes ou de plusieurs de ces catégories.

On me permettra un exemple personnel. J'habite un quartier qui a pris valeur de symbole. En l'occurrence, le Plateau Mont-Royal. C'est le quartier de la gauche branchée, écolo, égalitaire et donneuse de leçons. Se promener sur les trottoirs les jours où les éboueurs ramassent les ordures est une expérience éprouvante. Les sacs de plastique sont éclatés, de vieux frigos et d'autres encombrements interdits se retrouvent dans les rues, bref, le discours écologique de ses habitants-défenseurs du recyclage ordonné et respectueux des normes est contredit sans vergogne par l'illustration de la désresponsabilité individuelle.

denbombardier@videotron.ca

## L'Équipe Spectra a tout tenté pour sauver le Spectrum

ALAIN SIMARD

Président de l'Équipe Spectra

J'eudi dernier, *Le Devoir* rapportait les propos de Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal, visiblement mal informé sur ce dossier complexe, qui affirmait, sous prétexte qu'elle n'a pas réussi à sauver le Spectrum de la démolition, que « l'Équipe Spectra [...] ne s'intéressait qu'à ses prochains projets », accusant du même coup l'industrie du spectacle de ne pas avoir de respect pour le patrimoine bâti. Ces propos sont très éloignés de la réalité.

Pendant sept ans, l'Équipe Spectra, originellement locataire de la bâtisse, a tout tenté pour sauver le Spectrum de la démolition et y a même perdu 1,5 million de dollars! Lorsque le propriétaire a décidé de vendre l'édifice et les terrains adjacents au début du nouveau millénaire, l'Équipe Spectra a pris le risque de les acheter dans le seul espoir de pouvoir préserver cette salle historique qui a vu défiler les plus grands noms de la chanson, du rock, du jazz et de l'humour.

Notre projet initial était de construire, rues Sainte-Catherine et



Angle Sainte-Catherine et De Bleury

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

De Bleury, un édifice commercial neuf (pour permettre de rembourser l'hypothèque) autour d'un Spectrum qu'on aurait ainsi pu garder intact. Cependant, architectes et ingénieurs sont arrivés à la conclusion qu'on devait malheureusement démolir la salle de spectacle, dont la structure n'avait pas été bien entretenue par les anciens propriétaires.

Nous avons donc monté, avec l'aide de Daniel Langlois, un projet de complexe culturel comprenant sept cinémas et un café-galerie du Cirque du Soleil, projet qui permettait de rebâtir un Spectrum identique à l'original, tout comme il a été possible de le faire avec l'Olympia à Paris. On se souviendra que ce projet est tombé à l'eau lorsque Famous Players a été

racheté par Cineplex, qui s'est alors retiré du projet, nous faisant perdre tous les coûts de développement et d'architecture déjà engagés, ainsi que le terrain sur lequel nous avions l'obligation de reconstruire avant cinq ans.

Le nouvel acheteur du terrain, la Société immobilière SIDEV, a ensuite voulu se joindre à nous dans ce projet de sauvegarde du Spectrum. La société a toutefois dû abandonner l'idée faute de pouvoir la rentabiliser lorsque l'arrondissement de Ville-Marie n'a pu concrétiser à temps le projet de la place des Festivals (côté sud de Sainte-Catherine), condamnant ainsi le Spectrum à la démolition.

L'Équipe Spectra a toujours eu le souci de préserver le patrimoine que représentait le Spectrum, salle mythique que nous avons créée, développée et entretenue avec amour pendant 25 ans. Véritable institution du showbiz au Québec, où plusieurs artistes d'ici et d'ailleurs ont pu lancer leur carrière, le Spectrum de Montréal (l'ancien cinéma Alouette avant que l'Équipe Spectra n'en assure l'exploitation) restera à jamais gravé dans la mémoire collective.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (santé et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpéti (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Precourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Michèle Mabeuf et Christine Dumazet (correspondantes) ; Benoît Mungier (responsable du site Internet), Emille Folle-Biois et Vincent Cauchy (communis Internet) ; Anélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Jean-Jacques Gauthier et Étienne Lamondin-Emond (commis à la rédaction) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spectiel (Québec), Monique Bherer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bossette, Jean de Billy, Jennifer Holly-Demers, Jean-François Bosse, Manon Bolland, Marlène Côté, Richard Douangmala, Amélie Maltais, Claire Paquet, Ellyssa Forlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebar (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michèle Bernatchez, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# HISTOIRE



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

## Guy Frégault aurait rejeté la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham

Deux fois par mois, *Le Devoir* propose à des professeurs de philosophie et d'histoire, mais aussi à d'autres auteurs passionnés d'idées, d'histoire des idées, de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant. Aujourd'hui, qu'aurait été le regard de l'historien Guy Frégault, auteur du classique *La Guerre de la Conquête* (1955) et figure intellectuelle négligée, au sujet de la polémique sur le 250<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham?



Charles-Philippe Courtois

CHARLES-PHILIPPE COURTOIS

La Commission des champs de bataille nationaux projetait des activités à grand déploiement pour souligner le 250<sup>e</sup> anniversaire de la bataille du 13 septembre 1759: la reconstitution de la bataille et plusieurs activités festives, comme une croisière et un bal costumé. À la suite de très vives critiques, l'organisme fédéral va modifier son programme. À la lumière de l'œuvre du grand historien de la Conquête, Guy Frégault, peut-on penser que ces critiques sont fondées?

Guy Frégault (1918-1977) incarne, avec Maurice Séguin et Michel Brunet, l'École historique de Montréal. L'École de Montréal et l'École de Québec (Fernand Ouellet, Jean Hamelin, Marcel Trudel) s'opposaient après-guerre au sujet de l'interprétation de la Conquête: la première la concevait comme une catastrophe nationale, la seconde, comme un bienfait, les Anglais apportant le progrès libéral. L'opposition ancienne entre écoles historiques nationalistes et loyalistes prit alors une forme plus achevée et plus polémique. Frégault se démarque par ses grands talents d'écrivain, par sa production prolifique, mais aussi par sa carrière universitaire interrompue en 1960. Frégault devient alors le premier sous-ministre des Affaires culturelles, expérience dont il relata les désillusions dans *Chronique des années perdues*.

Avec son grand œuvre *La Guerre de la Conquête* (Fides, 1955), Frégault a profondément marqué l'historiographie de la guerre de la Conquête. Il contri-

bu à consacrer cette expression, qui désigne le conflit depuis un point de vue canadien (comme «*French and Indian War*» le fait depuis un point de vue états-unien): la conquête du Canada était l'objectif de cette guerre et en fut le résultat. Si la guerre de Sept Ans se déroula de 1756 à 1763 à l'échelle internationale, en Amérique du Nord, la guerre de la Conquête eut lieu de 1754 à 1760. Le traité de Paris, en 1763, vint consacrer la défaite française et la conquête anglaise du Canada (et des Indes) dans le droit des nations. Frégault souligne que, du point de vue plus spécifiquement québécois, la guerre de la Conquête est la grande défaite, au sens plein du terme, dont la conséquence fut de «défaire» la colonie canadienne. Ce n'est pas une simple bataille ni même une simple guerre perdue. Il s'agit d'une déstructuration dont les effets se font sentir encore en 1955.

Pour mieux comprendre ce conflit déterminant, Frégault veut en dégager les causes. Il soutient qu'il faut l'aborder du point de vue des intérêts et des objectifs de ceux qui l'ont gagné, les Anglo-Américains, en commençant par le théâtre de l'Ohio, noyau du conflit, où tout a commencé. D'ailleurs, Frégault, dans *La Guerre de la Conquête*, consacre moins d'attention à la bataille des plaines d'Abraham que ses prédécesseurs, comme les grands historiens du XIX<sup>e</sup> siècle Francis Parkman et François-Xavier Garneau, et surtout que les représentations les plus courantes, où la guerre de la Conquête est réduite à la bataille des plaines d'Abraham. L'imaginaire romantique du XIX<sup>e</sup> siècle ne pouvait qu'être frappé par la mort au champ d'honneur des généraux Wolfe et Montcalm, devenus célèbres par la même occasion. Le tableau *La Mort du général Wolfe*, de l'Américain Benjamin West, exposé à l'Académie royale de Londres en 1770, immortalisa ce général — et la bataille. Un des romans les plus lus du XIX<sup>e</sup> siècle québécois, *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé (1863), entièrement centré sur la Conquête, résume lui aussi la guerre par cette bataille.

En revanche, Frégault insiste davantage sur le conflit dans le

Centre-Ouest entre 1754 et 1757. La bataille des plaines elle-même lui paraît moins déterminante que les motivations du conflit et le déséquilibre des forces en présence, dont la conséquence logique sera la défaite des plaines du 13 septembre 1759 et la capitulation de Montréal du 8 septembre 1760. Motivations, supériorité du nombre et victoire anglo-américaine expliquent à leur tour le traité de Paris. En présentant les forces qui s'affrontent, Britanniques, Français et leurs coloniaux respectifs, Frégault met en valeur les similitudes entre les ambitions de puissance des métropoles, comme des deux peuples coloniaux. Canadiens et Anglo-Américains forment deux sociétés commerciales rivalisant

**Les Anglo-Américains ont considéré que leur expansion vers l'ouest était une nécessité vitale et, partant, que l'élimination de la Nouvelle-France était aussi**

pour les ressources du continent, spécialement celles du centre, enjeu crucial de cette guerre. Frégault découpe comme suit la trame de la guerre: les années de la «résistance victorieuse», jusqu'en 1758, avant la défaite et la déportation des Acadiens (commencée plus tôt en Nouvelle-Ecosse), puis «la désintégration de la résistance» au Canada. Il ne néglige pas, pour autant, le cadre mondial de la guerre de Sept Ans, celle sans doute qui eut le plus de répercussions à l'échelle internationale avant les deux guerres mondiales.

Seulement, selon Frégault, la guerre de la Conquête joue un rôle central dans la guerre de Sept Ans. Ainsi, les hostilités furent déclenchées en Amérique bien avant la déclaration de guerre officielle en 1756, par la prise du fort Nécessité en 1754 (réponse à l'attaque de Washington contre Jumonville à l'été 1754), bataille qui «s'inscrit dans un drame dont la dernière scène se situera sous les murs de Montréal, le 8 septembre 1760» (p. 104). En fait, ce conflit se développait en Ohio depuis les années 1740, territoire que les Anglo-Américains sont déterminés à arracher depuis plus longtemps encore: «à compter de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle les colonies anglaises désirent la guerre avec la Nouvelle-France pour en recueillir les dépouilles» (p. 110).

**Deux phases de désarticulation**

L'Amérique britannique a «désarticulé la Nouvelle-France» par la guerre de la Conquête,

«œuvre de désintégration», en deux phases: «la phase armée, qui prendra fin en 1760, et la phase diplomatique, qui se prolongera jusqu'en 1763» (p. 324). C'est avant tout «une idée américaine» dont les Treize Colonies vont convaincre leur métropole. Volonté indissociable de la forte expansion des colonies anglo-américaines durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'étroit dans les Treize Colonies, lesquelles débordent de la frontière des Appalaches et lorgnent les terres de l'Ouest. Or le Canada continue de leur «fermer la terre promise». Il procure à la Nouvelle-France suffisamment d'hommes pour maintenir le Centre-Ouest hors de leur portée. Pour les Anglo-Américains, il faut donc détruire le Canada; de plus en plus de voix s'élèvent pour le dire. «*Delenda est Carthago*», écrit même *The New York Mercury* en 1754: comme Rome devait détruire Carthage, l'Amérique

britannique doit détruire la Nouvelle-France. Après plus d'un siècle de conflits et de relatifs succès, malgré leur supériorité numérique, ils étaient déterminés à en finir en 1754.

La destruction exige de convaincre la métropole de diriger cet immense effort, car la jeune Amérique britannique «ne saurait entreprendre d'abattre la Nouvelle-France sans l'appui de la métropole, sans l'action de la diplomatie, de la marine et des régiments anglais» (p. 111). Soutien métropolitain qui précisément fit défaut aux Canadiens dans la seconde phase du conflit. Au départ, en 1754, Londres n'est pas encore fixé sur l'objectif d'annexion, mais les Anglo-Américains commencent la guerre et convaincront le gouvernement en cours de conflit. Investissement militaire ruineux, qui provoquera les frictions que l'on sait entre la Grande-Bretagne et les Treize Colonies après la victoire.

En outre, après la victoire, l'objectif des Treize Colonies devait être maintenu durant les négociations diplomatiques. Frégault dégage comment, durant la négociation du traité de Paris, triompha en Angleterre l'option défendue avant tout par les Américains britanniques: conserver le Canada conquis. À Londres, on se rendait pourtant compte que cette annexion risquait de favoriser la rupture des Treize Colonies avec leur lien colonial. Choiseul misait déjà sur cette conséquence pour compenser la perte française par une perte anglaise, perte immense pour le commerce britannique. Cepen-

dant, soutient Frégault, la Grande-Bretagne fit preuve d'une remarquable hauteur de vues en favorisant la civilisation anglaise malgré ce risque: «*Politique d'intelligence et de grandeur qui ne devait pas rester sans conséquence*» (p. 454).

Bref, les Anglo-Américains ont considéré que leur expansion vers l'ouest était une nécessité vitale et, partant, que l'élimination de la Nouvelle-France était aussi. Il fallait anéantir le Canada par l'annexion, ce qui allait réduire les Canadiens à l'état de peuple «brisé», comme ils l'avaient eux-mêmes. Le Canada était tout aussi déterminé à se défendre: c'était une lutte pour la vie qui s'entamait entre les deux mondes coloniaux. Cela explique ses premières victoires. Mais il est moins question de mérite militaire ici que d'un déterminisme, l'instinct vital. La supériorité des forces anglo-saxonnes constitue un second déterminisme. Le gouvernement français ne prenait pas pleinement la mesure des enjeux coloniaux et maritimes pour la puissance française. Frégault souligne que le régime de la monarchie absolue sous Louis XV est dépassé par l'évolution de sa société (jusqu'à la Révolution française), comparativement à la monarchie anglaise après la Révolution de 1688.

**Dislocation de l'économie canadienne**

La satisfaction des ambitions états-unienues sur les «pays d'en haut» et l'Ohio entraîne la dislocation de toute l'économie canadienne, économie commerciale déployée à l'échelle de la Nouvelle-France. S'il est une nation qui pourrait célébrer ce 250<sup>e</sup>, c'est bien les États-Unis, certainement pas le Québec. Pour le peuple que l'on nomme désormais québécois, dénommé naguère canadien-français et jadis canadien, le coup porté par la Conquête est presque fatal. Une nation coloniale a un besoin vital de sa mère patrie dans les stades initiaux de son développement. Sa destinée normale, comme l'illustre l'histoire des Amériques, est de voler un jour de ses propres ailes. Ce développement s'est interrompu avant terme pour la nation «canadienne». La mutilation devint fatidique avec l'occupation de son territoire par les Américains britanniques, du Canada comme des États-Unis. Depuis lors, la nation canadienne a été condamnée à végéter: exclue du pouvoir politique régulier, exclue de la macro-économie, exclue dans la médiocrité, elle n'a pu que se replier sur certains secteurs d'activité rurale pour maintenir une autonomie et une existence rudimentaires.

Frégault ne se démarque pas de son maître Lionel Groulx en soulignant que la Conquête était une catastrophe pour la nation. Groulx, toutefois, plus optimiste et volontariste, insistait sur les droits reconnus de la nation dès les négociations de 1760, ainsi que sur le travail de redressement qui s'était alors imposé à elle — et qu'il fallait reprendre. En contraste, Frégault est plus fataliste. Comment l'expliquer? D'abord, l'École de Montréal est influencée par l'École des Annales et son déterminisme structuraliste. Ensuite, pour citer Denis Vaudeois: «*L'intention est-elle d'accabler, d'éteindre tout élan? Elle est plutôt de provoquer et d'inciter à une prise de conscience. De mettre fin aux illusions. De délivrer du poids du passé en le montrant sous son vrai jour*». Il faut prendre pleinement conscience de l'infériorité du Canada français comme réalité structurelle du Dominion, dont les causes remontent à 1760.

En somme, à la lecture de Frégault, la critique de la reconstitution festive du 250<sup>e</sup> anniversaire de la Conquête paraît fondée, en tant que mascarade vouée à voiler les effets profondément néfastes de la Conquête pour le développement de notre nation, comme la réalité actuelle du Québec. Car la question du destin de la nation québécoise que pose cette défaite demeure lancinante. Le coup de force constitutionnel de 1982 rappelle d'ailleurs que le statut de dépendance du Québec envers une souveraineté étrangère (hier Londres, aujourd'hui la majorité canadienne-anglaise à Ottawa qui en est issue) n'a pas trouvé de solution satisfaisante. Dans ce contexte — et juste après des fêtes du 400<sup>e</sup> de Québec, d'où toute réflexion historique fut évacuée — pareil programme ludique, émanant d'un organisme fédéral animé par l'esprit des commandites, ne pouvait qu'apparaître trompeur et malvenu.

Charles-Philippe Courtois est docteur en histoire et chercheur postdoctoral à la Chaire de recherche en rhétorique de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il prépare la publication de *La Conquête: une anthologie* (Typo, automne 2009).

Vous avez un commentaire, des suggestions? Écrivez à Antoine Robitaille: [arobitaille@ledevoir.com](mailto:arobitaille@ledevoir.com) Pour lire ou relire les anciens Devoirs de philo et d'histoire: [http://www.ledevoir.com/societe/devoir\\_philo.html#](http://www.ledevoir.com/societe/devoir_philo.html#)

